

DECLARATION PUBLIQUE

Le Gouvernement congolais détient 5 activistes à la prison de Brazzaville : l'espace civique en danger croissant



Brazzaville, le 1^{er} février 2020. La Plateforme des organisations de la société civile pour le respect des Droits de l'Homme et la Démocratie est très préoccupée par la détention de cinq activistes de la société civile congolaise à la prison de Brazzaville, et exige leur **libération** immédiate.

En effet, **Celeste Nlemvo Makela**, membre du Mouvement citoyen RAS-LE-BOL, chargé de communication, section Pointe-Noire, a été arbitrairement arrêté le 22 décembre 2019. Il a été transféré à Brazzaville le 23 décembre puis déféré à la Maison d'arrêt le 26 décembre après un bref séjour à la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST). Les autorités congolaises lui reprochent le chef d'« **incitation au trouble à l'ordre public** » sur la base de la loi sur les partis politiques, alors qu'il est ni dirigeant ni membre d'un parti politique.

Par ailleurs, **Parfait Mabilia**, **Franck Donal Saboukoulou**, **Guil Ossebi** et **Meldry Dissavoulou**, responsables des mouvements associatifs (Association Jeunesse en Eveil du Congo (AJEC) et les Incarneurs d'Espoir) ont été respectivement arrêtés le 23 novembre 2019 (Pointe-Noire) et les 13, 16 et 17 décembre 2019 (à Brazzaville) pour un même motif « **atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat** ». Les autorités congolaises leur reprochent un certain soutien affiché sur les réseaux sociaux aux idéaux que prône une Dynamique politique basée en France, dénommée « Incarner Espoir » dont le Coordonnateur s'est déclaré officiellement depuis la France, candidat à l'élection présidentielle de 2021 en République du Congo.

Ces arrestations ne peuvent se justifier ni sur le plan légal ni sur le plan humain. La Plateforme des organisations de la société civile pour le respect des Droits de l'Homme et la Démocratie a des raisons de croire que les accusations portées contre les cinq activistes (Celeste Nlemvo Makela, Franck Donal Saboukoulou, Parfait Mabiala, Guil Ossebi et Meldry Dissavoulou) sont à caractère politique. Elle s'inquiète également du spectre de la violence politique et de la répression qui est de plus en plus visible en République du Congo.

A l'approche des élections présidentielles de 2021, ces arrestations sonnent comme un signal négatif envoyé à des organisations de la société civile mais aussi politiques qui voudraient faire usage des libertés d'expression et de manifestation pacifiques dans ce contexte politique tendu et incertain.

Notre plateforme demande aux autorités congolaises de libérer immédiatement les cinq activistes et de mettre fin à toute forme d'intimidation et/ou de harcèlement judiciaire à l'encontre des acteurs de la société civile. Nous interpellons également la communauté internationale (**Nations unies, Union européenne, Union africaine...**) sur la situation des droits humains et des libertés fondamentales en République du Congo et, plaide pour l'insertion du Congo-Brazzaville dans les priorités de son agenda.

Pour la Plateforme,

- 1- Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (ADHUC)
- 2- Association de défense et de promotion des populations autochtones (ADPPA)
- 3- Association M22 (AM22)
- 4- Association RPA2DH
- 5- Association Terre et Village (ATV)
- 6- Association d'action communautaire de base pour le développement du pool
- 7- Association de lutte contre la pauvreté et pour la protection de la nature (ALPN)
- 8- Association des consommateurs de l'eau et électricité (ACEE)
- 9- Cercle uni pour les droits de l'Homme et culture de paix (CUDHOC)
- 10- Consortium panafricain pour les droits de l'Homme et la lutte contre la toxicomanie (CPDHLTC)
- 11- Fondation Ebina
- 12- Mouvement Ras-le-Bol
- 13- Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH)

Contacts utiles :

(+242) 05 727 84 32/ 862 53 00 / 05 533 07 63 / 05 551 37 87 /05 590 25 10/ 05 521 54 07